

L'an Deux Mil Vingt Quatre le Huit Octobre à 19h00,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Sannois, légalement convoqué le Vingt-Quatre Septembre, s'est assemblé au Centre social espace Eliane Chouchena sous la Présidence de Monsieur Bernard JAMET, Président du CCAS.

Présents :

MM. Bernard JAMET et Pierre-Claude MONNIER.

Mmes Nathalie CAPBLANC, Martine AUBIN, Sylvie ENGUERRAND, Patricia LEDUC, Pauline SPINAS-BEYDON et Isabelle ARPIN.

Procurations : M. Esaïe SAGBOHAN à M. Bernard JAMET, Mmes Christine RUNDERKAMP et Catherine DUPONT respectivement à Mmes Martine AUBIN et Nathalie CAPBLANC.

Absente excusée : Mme Yasmina SAIDI

Secrétaire de séance : Mme Véronique LORQUIN, Directrice du CCAS

M. Bernard JAMET, Président du CCAS, ouvre la séance à 19h23.

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 8

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 11

Les délibérations prises au cours de cette séance sont les suivantes :

1. Délibération n°2024/46 : CCAS

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 12 juin 2024 / À L'UNANIMITÉ.

2. Délibération n°2024/47 : Budget Principal CCAS

Taxes et produits irrécouvrables - Admission en non-valeur / A L'UNANIMITÉ.

3. Délibération n°2024/48 : Budget Principal CCAS

Créances éteintes – Effacement de dettes / A L'UNANIMITÉ.

4. Délibération n°2024/49 : Finances - Budget Annexe du CCAS - Résidence Autonomie Maurice Utrillo

Provision budgétaire "pour dépréciation des actifs circulants" pour 2024 / A L'UNANIMITÉ.

5. Délibération n°2024/50 : Finances - Budget principal CCAS 2024

Vote de la Décision Modificative N°1 – Exercice 2024 / À L'UNANIMITÉ.

6. Délibération n°2024/51 : Finances - Budget Annexe du CCAS - Résidence Autonomie Maurice Utrillo

Vote de la Décision Modificative N°1 – Exercice 2024 / À L'UNANIMITÉ.

7. Délibération n°2024/52 : Finances - Budget Annexe du CCAS - Résidence Autonomie Maurice Utrillo

Débat d'Orientation Budgétaire - Exercice 2025 + Rapport

8. Délibération n°2024/53 : CCAS – Personnel

Adhésion à la convention de participation à la protection sociale complémentaire 2024/2029 pour le risque prévoyance du Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la Grande Couronne à compter du 1er janvier 2025 / À L'UNANIMITÉ.

9. Délibération n°2024/54 : CCAS – Maintien à domicile

Signature de la convention de financement relative à la mise en œuvre du Complément de Traitement Indiciaire (CTI) dans les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) de la Fonction Publique Territoriale pour l'année 2024 / **À L'UNANIMITÉ.**

10. Délibération n°2024/55 : CCAS - Animations Seniors

Repas des seniors, des 23 et 24 janvier 2025 : Fixation de tarification pour la participation des hors Sannoisiens / **À L'UNANIMITÉ.**

11. Délibération n°2024/56 : CCAS – Accompagnement Social

Avenant financier n°1 a la convention n° 95-23-05-009 entre le CCAS de Sannois et le Conseil départemental du Val d'Oise dans le cadre de l'accompagnement social des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) pour le versement du solde 2023 / **À L'UNANIMITÉ.**

12. Délibération n°2024/57 : CCAS – Accompagnement Social

Convention entre le Conseil départemental du Val d'Oise et le CCAS de Sannois portant sur l'accompagnement social des bénéficiaires du revenu de solidarité active pour l'année 2024 / **À L'UNANIMITÉ.**

13. Délibération n°2024/58 : CCAS - Petite Enfance

Convention d'objectifs et de financement de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Val d'Oise « Fonds Publics et Territoires » relative à l'axe n°2 « Accès des familles fragiles aux modes d'accueil de la Petite Enfance » pour l'année 2024 / **À L'UNANIMITÉ.**

14. Délibération n°2024/59 : CCAS - Petite Enfance

Avenant à la convention CAF d'objectifs et de financement des établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2026 avec les bonus « mixité sociale », « inclusion handicap », « territoire CTG », « attractivité », « trajectoire de développement », et la « Prestation de service unique », « le financement des journées pédagogiques », « le financement des heures de préparation à l'accueil des enfants » et « la linéarisation de la PSU » / **À L'UNANIMITÉ.**

La séance a pris fin à 20h22.